



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine



2022

Bilan d'animation

Période mars 2022 - février 2023



Site Natura 2000 FR7401145

Landes et zones humides autour du lac de Vassivière

Creuse (23), Haute-Vienne (87)

05 55 03 29 07

| cen-nouvelle-aquitaine.org

| 6 ruelle du Theil,
87510 Saint-Gence

Landes et zones humides autour du Lac de Vassivière

Site Natura 2000 FR7401145

Bilan d'animation pour la période

mars 2022 – février 2023

Rédaction : Cécilia WILL

Animation : Cécilia WILL

Référencement du document : *Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine, 2023, Bilan annuel d'animation du site Natura 2000 FR7401145 « Landes et zones humides autour du Lac de Vassivière » mars 2022-février 2023. CEN Nouvelle-Aquitaine, 26 pages*

Sommaire

I)	Préambule	5
1)	Le Docob et le site Natura 2000	5
2)	L'animation.....	5
3)	Rappel des enjeux et objectifs du Document d'objectifs.....	5
II)	Réunions avec le maître d'ouvrage	7
III)	Animations des contrats et charte Natura 2000	7
1)	Démarchages de propriétaires pour des contrats Natura 2000.....	7
a)	Secteur 1 - Fontenelles du Chalard.....	8
b)	Secteur 2 – Malvergne.....	9
c)	Secteur 3 – Etang Roux.....	10
d)	Suite du démarchage 2021-2022 – Tourbière du Ruisseau de Masgrangeas (Orladeix)	10
2)	Accompagnement des porteurs de projets.....	10
a)	Contrats non agricoles et non forestiers	10
i.	Suivi des contrats en cours :	10
ii.	Dépôt d'un avenant au contrat Natura 2000 du Puy la Besse	16
b)	Contrats forestiers.....	18
c)	Mesures agroenvironnementales et climatiques.....	18
d)	Plan de gestion pastoral et estive.....	20
3)	Animation des chartes Natura 2000.....	20
IV)	Incidences Natura 2000.....	20
V)	Sensibilisation et communication	21
1)	Animations.....	21
2)	Lettre d'information du site	23
3)	Mise à jour du site internet	23
VI)	Suivis.....	23
1)	Suivi écologique.....	23
2)	Prise de vues géolocalisées	25
VII)	Articulation avec les politiques publiques et mises à jour administratives	25
VIII)	Bilan et comité de pilotage.....	26
1)	Rédaction d'un rapport d'activité.....	26
2)	Préparation et animation d'un Comité de pilotage.....	26
3)	Bilan du temps d'animation	26

Table des illustrations

Carte 1 : Localisation des secteurs de démarchage	8
Carte 2 : Résultat du démarchage	8
Photo 1 : Lande humide (pas de réponse).....	8
Photo 2 : Tourbière secteur 1 Malvergne (pas de réponse).....	9
Photo 3 : Zone de tourbière secteur 2 à remettre en pâturage (OK pour confier gestion)	9
Photo 4 : Zone humide plantée (pas de réponse)	10
Photo 5 : Parcelle visitée (OK pour confier gestion).....	10
Photo 7 : Reprise de la végétation sur la zone etrepée (juin 2022)	11
Photo 8 : Roulage de la fougère par traction animale (juin 2022)	11
Photo 6 : Pâturage par les brebis de l'estive de Vassivière (juin 2022).....	11
Tableau 1 : Actions prévues au contrat Puy-la-Besse.....	12
Carte 3 : Travaux prévus dans le Contrat ni-ni de Puy-la-Besse.....	12
Photo 9 : Pose de clôtures fixes pour améliorer le pâturage	13
Photo 10 : Travaux de bûcheronnage et débardage traction animale sur la tourbière de Masgrangeas	14
Photo 12 : Tourbière de Magsrangeas : secteur réouvert en 2021 et pâturage.....	14
Photo 11 : Tourbière de Magsrangeas : secteur réouvert en 2022	14
Tableau 2 : Actions prévues au contrat du SYMIVA	15
Carte 4 : Travaux prévus dans le cadre du Contrat ni-ni porté par le SYMIVA.....	15
Photo 13 : Secteur 3 à restaurer (non sélectionné)	16
Photo 14 : Secteur 1 colonisé par le genêt.....	16
Carte 5 : Localisation des secteurs d	16
Tableau 3 : Synthèse des dépenses du précontrat 2022-2024	17
Carte 6 : Travaux prévus par l'avenant au contrat déposé en 2022 [SECTEUR 1].....	17
Carte 7 : Travaux prévus par l'avenant au contrat déposé en 2022 [SECTEUR 2].....	18
Carte 8 : SAU en contrat MAEC 2015-2022 (1 couleur par agriculteur).....	19
Photo 15 : Estive autour du Lac de Vassivière.....	20
Tableau 4 : Etudes d'incidences et avis sollicités	20
Photo 16 : Animations scolaires destinés à deux classes de BTS en 2022	22
Photo 17 : Animations grand public « De Village en Sonnaillles » (Hors temps animation).....	22
Tableau 5: Récapitulatif des animations 2021	23
Photo16 : Tourbière de Lachaud (juillet 2022).....	25
Photo 17 : Moyen nacré à Puy la Besse (juin 2022)	25
Photo 18 : Gane des nouhauts à Langladure (sept 2022)	25
Photo 19 : Ruisseau de Masgrangeas jusqu'au lac (octobre 2022).....	25
Tableau 8 : Récapitulatif du temps d'animation mars 2022- février 2023.....	26

I) Préambule

1) Le Docob et le site Natura 2000

- Nom du site : ZSC « Landes et zones humides autour du Lac de Vassivière »
- Code : FR7401145
- Directive européenne : Directive 92/43 « Habitat-Faune-Flore »
- Communes concernées : Beaumont-du-Lac, Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles, Peyrat-le-Château, Royère-de-Vassivière et Saint-Martin-Château.
- Superficie du site : 798 ha
- Arrêté Ministériel de désignation du site : 26/12/2008

2) L'animation

- Structure porteuse: Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (depuis octobre 2020)
- Structure animatrice du DOCOB : Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
- Animatrice : Cécilia WILL
- Période d'animation (marché public): mars 2022 à février 2023 (12 mois)
- Nombre de jours financés : 40 j / h ;
- Budget animation : 16800 € TTC ;

L'animation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 est réalisée via un marché à procédure adaptée, qui comporte un cahier des charges spécifique. La suite de ce bilan d'animation est organisée suivant ce cahier des charges.

3) Rappel des enjeux et objectifs du Document d'objectifs

Le site Natura 2000 « Landes et zones humides autour du lac de Vassivière » couvre 798 ha répartis en plusieurs entités sur les communes de Beaumont-du-Lac, Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles, Peyrat-le-Château, Royère-de-Vassivière et Saint-Martin-Château.

11 habitats d'intérêt communautaire (HIC) sont inscrits à l'annexe I de la Directive 92/43/CEE « Habitats Faune Flore » dont 3 prioritaires (*) à savoir : Landes humides à Bruyère à quatre angles, Landes sèches, Landes à Genévrier, Pelouses à Nard raide (*), Hêtraies atlantiques acidiphiles, Forêts marécageuses (*), Tourbières hautes à peu près naturelles (*), Tourbières à Molinie bleue, Tourbières de transition, Communautés à Rhynchospore blanc, Formations à Littorelles.

Cette liste sera complétée suite à la mise à jour de la Cartographie d'habitats en cours (14 HIC).

7 espèces d'intérêt communautaire (EIC) ont été recensées de l'annexe II de la Directive 92/43/CEE « Habitats Faune Flore » dont :

- La Loutre d'Europe - *Lutra lutra* (1355)
- La Bruchie des Vosges - *Bruchia vogesiaca* (1385)
- Le Flûteau nageant - *Lurionium natans* (1831)
- Le Damier de la Succise - *Euphydryas aurinia* (1065)
- Le Lucane Cerf-volant - *Lucanus cervus* (1083)

- La Barbastelle
- La Moule perlière

L'objectif principal du DOCOB est la conservation et la restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Pour atteindre ces objectifs 28 mesures ont été identifiées dans le DOCOB.

II) Réunions avec le maître d'ouvrage

Réunion de lancement de l'animation :

La réunion de lancement de l'animation a eu lieu le 05/04/2022 et a permis de détailler les attentes du PNR et d'identifier les livrables et leur format à fournir en fin d'animation.

Réunion intermédiaire et échanges réguliers :

Une réunion intermédiaire le 04/10/22 a permis de faire l'avancement sur le démarchage foncier et sur les contacts à prioriser avec le PNR. Celle-ci a permis de mettre en évidence des recoupements dans les contacts pour des propriétaires ayant des parcelles sur des secteurs différents qui ont pu être contacté en parallèle par le PNR.

Une réunion intermédiaire sur les perspectives concernant la prochaine animation a également été organisé en visioconférence le 12/12/2022.

Une réunion des animateurs Natura 2000 sur le territoire du Plateau a été organisée le 05/01/2023. Y ont été abordés les actualités des sites, les besoins et études à venir en réponse à l'appel à projet « Connaissances » ainsi que le futur bulletin d'information commun.

Des échanges réguliers par mail, téléphone ou lors des rencontres entre l'animatrice Natura 2000 ont eu lieu au cours des 12 mois d'animation, pour informer de l'avancée du travail sur le démarchage des propriétaires, les précontrats, les contrats en cours ainsi que l'actualité du site (incidences, cahier des charges des docob).

Réunion de préparation au COPIL :

Le PNR a organisé la préparation du COPIL en visioconférence le 05/12/2022. Le diaporama présentant le bilan de l'animation a été réalisé par l'animatrice sur la base de la trame fournie par le PNR et a été validé au fil des échanges.

Réunion de restitution des livrables et réflexion sur la période d'animation suivante :

Cette réunion de restitution des livrables aura lieu le 02/03/2023, lors de laquelle ce présent rapport d'activités sera remis

III) Animations des contrats et charte Natura 2000

1) Démarchages de propriétaires pour des contrats Natura 2000

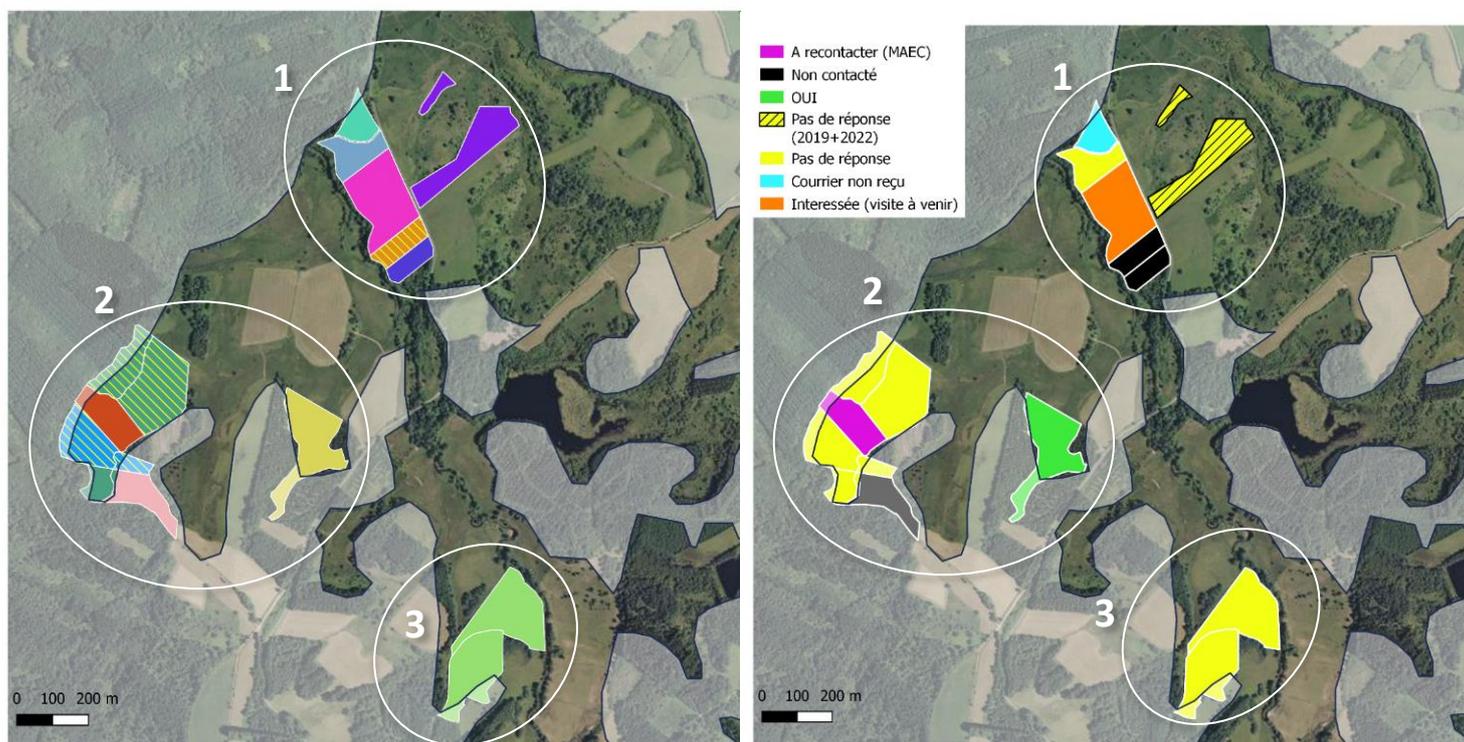
Le PNR avait identifié 3 secteurs au sein du site (voir Carte 1), prioritaires de par les habitats naturels présents, sur lesquels les propriétaires devaient être contactés pour leur proposer des contrats Natura 2000.

La démarche mise en place et la suivante :

- Récupération des noms des propriétaires et de leurs coordonnées, grâce à l'accès du CEN à la base de données foncières ;
- Rédaction d'une lettre expliquant l'intérêt écologique des milieux présents sur les parcelles et explication de Natura 2000 et des contrats Natura 2000. Carte en annexe localisant les parcelles en question. Envoi aux 13 propriétaires ciblés ;
- Contact téléphonique avec le propriétaire ;
- Rencontre sur le terrain si volonté de la part du propriétaire.

Les résultats de ces démarches ont été consignés dans deux tableaux et dans une couche SIG, reprenant l'ensemble des informations issues des échanges avec les propriétaires.

Voici les résultats des échanges :



a) Secteur 1 - Fontenelles du Chalard

Deux parcelles font partie du périmètre d'étude du site CEN « Domaine de Lachaud ». Le CEN a un bail emphytéotique avec la communauté de communes sur les parcelles de tourbière et landes lui appartenant, qui sont mises à disposition du GAEC de la Ferme de Lachaud (élevage ovin bio et MAEC).

Deux parcelles ont été exclues de la prospection car il s'agit de jeunes plantations.



Photo 1 : Lande humide (pas de réponse)

Ainsi, 4 propriétaires ont été contactés : un propriétaire déjà contacté en 2019 sans réponse, 2 propriétaires de lande humide (pas de réponse et un retour de courrier) et un propriétaire d'une parcelle d'ancienne lande plantée. Ce propriétaire a d'importantes surfaces de tourbière et boisement également prospectés pour des contrats ZPS, et **une rencontre prévue en novembre 2022 a été repoussée à mars 2023.**

b) Secteur 2 – Malvergne

Ce secteur très intéressant écologiquement correspond à des zones de tourbières voisines de parcelles pâturées en MAEC. 1 parcelle a été écartée car correspondant à une zone de fougères et pins sans intérêt spécifique hors projet pastoral.



Photo 2 : Tourbière secteur 1 Malvergne (pas de réponse)

1) La première zone correspond à une tourbière à buissons nains avec des zones de cariçaies, boulaie humide et bas marais. Les 2 indivisions propriétaires ont été contactés par courrier sans réponse et un message téléphonique a été laissé sans retour. La parcelle centrale appartient à l'agriculteur en MAEC mais n'est pas pâturée (parcelle rouge sur la carte) car isolée entre ces deux zones d'indivisions.

2) La deuxième zone est une tourbière à buissons nains en déprise appartenant à un propriétaire unique (parcelle jaune). Le courrier envoyé a permis une prise de contact et visite sur site le 14/10/2022. **Le propriétaire ne souhaite pas contractualiser mais est ouvert à confier la gestion de sa parcelle pour une remise en pâturage.** Un projet de bail avec le CEN est en cours, qui pourra porter un contrat et rechercher des solutions de pâturage avec les fermes voisines.



Photo 3 : Zone de tourbière secteur 2 à remettre en pâturage (OK pour confier gestion)
Gauche : photo aérienne / Droite : limite entre zone pâturée à droite et non pâturée à gauche

c) Secteur 3 – Etang Roux

Il s'agit de deux parcelles, une plantation (exclue) et une zone humide ayant subi une tentative de plantation appartenant toutes deux à un unique propriétaire. Contacté par courrier il n'a pas répondu.



Photo 4 : Zone humide plantée : 2004 ; 2010 ; 2020 (pas de réponse)

d) Suite du démarchage 2021-2022 – Tourbière du Ruisseau de Masgrangeas (Orladeix)



Photo 5 : Parcelle visitée (OK pour confier gestion)

Un propriétaire, intéressé par la démarche mais ne souhaitant pas porter lui-même un contrat est ouvert à confier la gestion de la partie humide de la parcelle. N'étant pas sur la région, la rencontre a été réalisée le 13/04/2022. Un projet de bail civil avec le CEN NA a été monté lors de l'animation 2022-2023.

La possibilité de déposer un ou des contrats sur ce secteur reste en cours.

2) Accompagnement des porteurs de projets

a) Contrats non agricoles et non forestiers

i. Suivi des contrats en cours :

Hormis les 2 contrats forestiers toujours en cours, deux contrats ni-agricoles ni-forestiers déposés en 2020 ont été suivis par l'animatrice pour vérifier leur bonne réalisation en 2022.

- **Finalisation du Contrat ni-agricole ni-forestier Puy la Besse (CEN)**

L'ensemble de travaux de restauration à l'origine de la création d'un nouveau parc de pâturage avaient été réalisés en 2021- début 2022 : broyage forestier, pose de clôtures, étrépage ...

En 2022, les actions d'entretien programmées ont été réalisées et suivies : Roulage de la fougère aigle (contrat) et pâturage (hors contrat). Il est à noter que le roulage de la fougère aigle n'a pu avoir lieu que sur le nouveau parc (2 passages) et une petite zone du premier parc (1 passage), du fait de la trop forte dynamique des genêts empêchant le passage du rouleau.

2 visites de chantier ont eu lieu le 20/06/22 et le 14/08/22.

Sur le nouveau parc, le pâturage engagé en 2021 s'est poursuivi en 2022 dans le cadre de l'estive autour du Lac de Vassivière : 350 brebis du 25 juin au 1^{er} juillet et complété en septembre. Une partie de brebis a été ramené du 2 au 10 septembre.

Soit une pression de pâturage de 306 journées.brebis/ha (chargement moyen de 0,125 UGB/ha)



Photo 6 : Pâturage par les brebis de l'estive de Vassivière (juin 2022)



Photo 7 : Reprise de la végétation sur la zone etrepée (juin 2022)

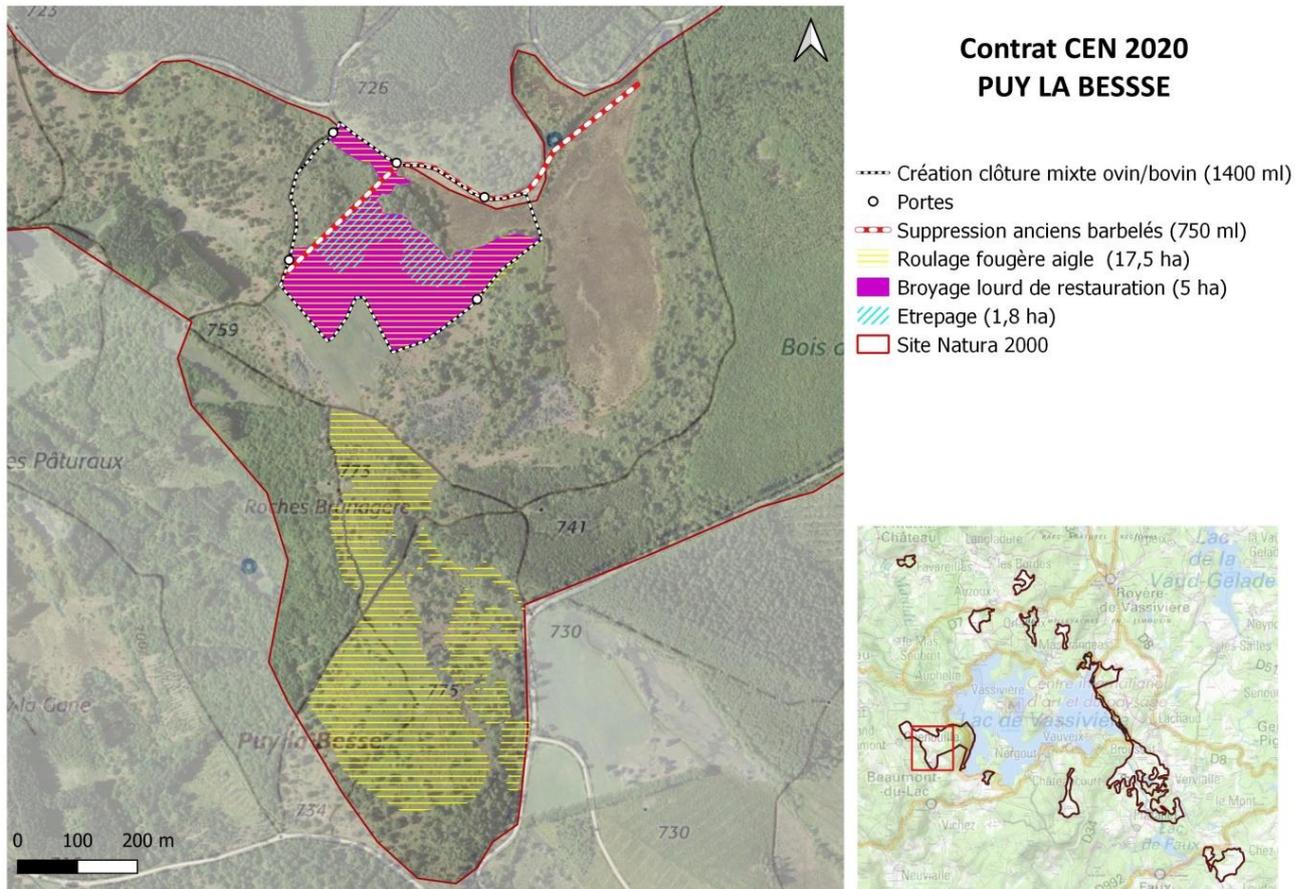


Photo 8 : Roulage de la fougère par traction animale (juin 2022)

Tableau 1 : Actions prévues au contrat Puy-la-Besse

Année	Mesure	Nature des travaux	Quantité	Montant TTC (€)
Secteur 1 (20 ha)				
REALISE 2021	N05R	Roulage fougère aigle (1 passage)	12,7 ha	
PARTIEL 2022	N05R	Roulage fougère aigle (1 passage)	12,7 ha	
Secteur 2 (10,5 ha)				
REALISE 2021	N01Pi	Broyage de restauration	5 ha	
REALISE 2021	N03Pi	Suppression ancienne clôture Fourniture et pose de clôture fixe ovin-bovin	790 ml 1400 ml	
REALISE 2022	N08P	Etrepage sur milieux secs	1,78 ha	
REALISE 2021	N05R	Roulage fougère aigle (2 passages)	5 ha	
REALISE 2022	N05R	Roulage fougère aigle (2 passages)	5 ha	
2021 + 2022	MOE	Suivi des travaux		
Total Travaux + MOE				41988,83 €

Carte 3 : Travaux prévus dans le Contrat ni-ni de Puy-la-Besse



- **Finalisation du Contrat ni-agricole ni-forestier Rives de Soumeix et Masgrangeas (SYMIVA)**

Rives de Soumeix

Suite aux opérations de réouverture par bûcheronnage et entretien des ligneux en 2021, les travaux prévus au contrat ont été finalisés en 2022 par la pose de clôtures fixes en ursus, permettant un pâturage ovin-bovin. Ces travaux permettront un meilleur entretien des parcelles réouvertes sur cette zone fréquentée en bord de sentier de rives où des échappées ont déjà eu lieu, d'offrir des parcs sécurisés pour soulager la bergère. Ceux-ci ont été pâturés par le troupeau de brebis durant l'estive et ont bénéficié d'un pâturage complémentaire par des ânes, la reprise des ligneux étant dynamique. La pression sera à adapter en fonction de la végétation.

Le linéaire de clôture situé sur les parcelles non cadastrées en bordure de Lac (domaine concédé) ne pouvait pas être financé par contrat N2000 et a donc été pris en charge par le SYMIVA pour le Conservatoire du Littoral.

5 visites de programmation et suivis de chantier ont été réalisées le 29/03/22, 05/04/22, 20/06/22, 22/06/22 et le 25/07/2022.



Photo 9 : Pose de clôtures fixes pour améliorer le pâturage

Tourbière de l'anse de Masgrangeas

Les travaux de réouverture de la tourbière démarrés en octobre 2021 et réalisés à 50% se sont poursuivis à l'automne 2022. Le bûcheronnage manuel avec débardage par traction animale a permis d'extraire de manière sélective les ligneux (saules, pins) tout en conservant des zones de saulaie, de grands arbres et des micro-habitats.

Les rémanents ont été stockés en bord de parcelle, bord de route et dans un taillis. Ils seront valorisés en bois énergie.

Le pâturage estival en 2022 a permis de limiter la reprise des saules mais reste à renforcer.

4 visites de programmation et suivi de chantier ont été réalisées dans le cadre de l'animation le 27/09/22, 05/10/22, 17/11/22 et 25/11/22. Une visite a également été organisée dans le cadre du COPIL du 13/12/2022 afin de montrer les actions réalisées.



Photo 10 : Travaux de bûcheronnage et débardage par traction animale sur la tourbière de Masgrangeas en 2022



Photo 11 : Secteur réouvert en 2022. Gauche : Avant travaux / Droite : Après travaux

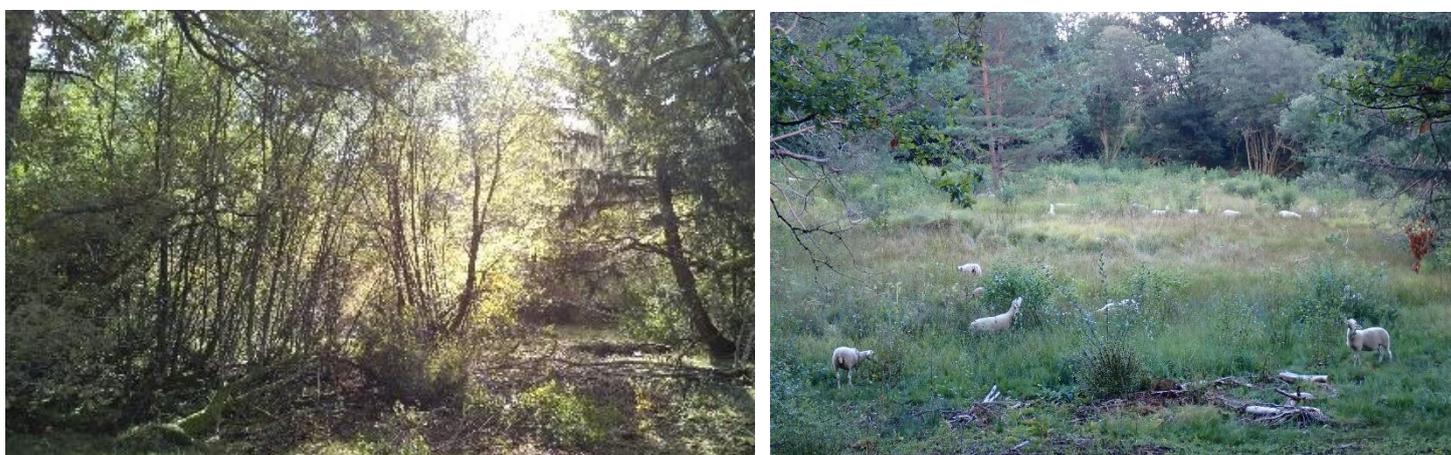


Photo 12 : Secteur réouvert en 2021. Gauche : avant travaux / Droite : pâturage des repousses par les brebis en 2022

L'ensemble du contrat porté par le SYMIVA a été réalisé, il est à solder (demande paiement envoyée)

Tableau 2 : Actions prévues au contrat du SYMIVA

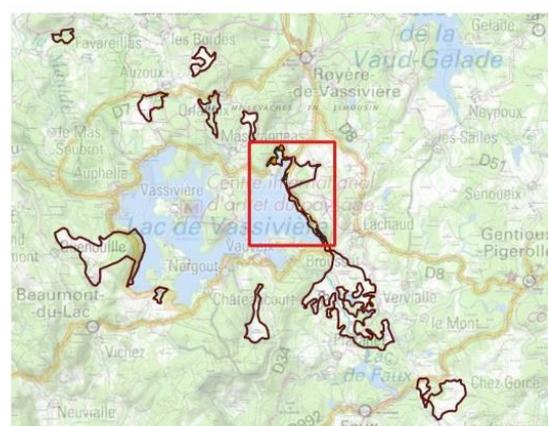
Année	Mesure	Nature des travaux	Quantité	Montant TTC (€)
Rives de Soumeix				
REALISE 2021	N01Pi	Bûcheronnage manuel de landes et tourbières	2,34 ha	
REALISE 2021	N05R	Débroussaillage d'entretien	3,57 ha x 2 passages	
REALISE 2022	N03Pi	Clôture ovin	936 ml	
Tourbière de Masgrangeas				
REALISE 2021 + 2022	N01Pi	Bûcheronnage + débardage à cheval	5,57 ha	
Total prévu sur ZSC				108935,96 €

Carte 4 : Travaux prévus dans le cadre du Contrat ni-ni porté par le SYMIVA



CONTRAT SIMYVA 2020
Partie ZSC
Rives Soumeix
Tourbière Masgrangeas

- Création clôture
- Bûcheronnage manuel + débardage à cheval (5,57 ha)
- Bûcheronnage manuel Chantier insertion (2,34 ha)
- Débroussaillage d'entretien x 2 passages (3,57 ha)
- Site Natura 2000 (ZSC)



ii. Dépôt d'un avenant au contrat Natura 2000 du Puy la Besse

Lors de l'animation précédente, un précontrat d'avenant au contrat en cours à Puy la Besse avait été monté pour un montant de 76884 euros TTC. Il proposait des travaux sur les années 2023-2024 avec 3 objectifs :

- Modifier certains des travaux prévus en 2022 qui ne sont plus faisables techniquement vu l'évolution des milieux (10,2 ha) : Broyage de genêts
- Prévoir des travaux de restauration sur une nouvelle zone en déprise (Secteur 3 - 12 ha) : Broyage de réouverture et nouveau parc de pâturage
- Poursuivre les actions d'entretien indispensables jusqu'en 2024 (28 ha) : Gestion de la fougère et entretien du linéaire de clôture

En comité de sélection régionale **seule une partie du pré-contrat a été sélectionné**. Les actions prévues sur les secteurs 1 et 2 ayant déjà fait l'objet de travaux ont été sélectionnés (total final de l'avenant de 29215,34 euros TTC) mais pas le projet de nouveau parc sur le secteur 3 (47467 euros TTC estimé).

En 2022, l'animatrice a réalisé la consultation des entreprises et rempli le formulaire et pièces du dossier administratif, instruit par la DDT 87.

Cet avenant de 29215,34 euros TTC permettra donc de poursuivre l'entretien de ces secteurs pour 2 ans et le projet de nouveau parc sera présenté à nouveau lors d'un prochain comité de sélection.

La problématique administrative étant que le contrat est engagé jusqu'en 2025 et que ce secteur 3 est localisé sur la même parcelle.



Carte 5 : Localisation des secteurs



Photo 13 : Secteur 3 à restaurer (non sélectionné)



Mai 2019



Fev 2021



Janv 2022

Photo 14 : Secteur 1 colonisé par le genêt

Tableau 3 : Synthèse des dépenses du précontrat 2022-2024

	Année	Mesure	Nature des travaux	Quantité	Montant TTC (€)
ACCEPTÉ	Secteur 1 (20 ha)				
	2022	N01Pi	Broyage/débroussaillage des genêts (2 sous actions)	9,8 ha	7817,69 €
		N03Pi	Entretien clôtures	2711 ml	2601,90 €
	2023 ; 2024	N05R	Roulage fougère aigle (2 ans x 1 passage)	12 ha	8197,37 €
2022 ; 2023 ; 2024	N05R	Débroussaillage manuel fougère (3 ans x 1 passage)	1 ha	2207,01 €	
	Secteur 2 (10,5 ha)				
	2022 ; 2023 ; 2024	N08P	Roulage fougère aigle (3 ans x 2 passages)	6 ha	8640 €
REFUSE	Secteur 3 (12 ha)				
	2023	N01Pi	Broyage de restauration	6,9 ha	7866 €
	2023	N03Pi	Suppression ancienne clôture	430 ml	940 €
			Fourniture et pose de clôture fixe ovine-bovine	1200 ml	16524 €
	2024	N08P	Etrepage sur milieux secs	1,5 ha	7800 €
2023 ; 2024	N05R	Roulage fougère aigle (2 ans x 2 passages)	6,9 ha	7776 €	

Carte 6 : Travaux prévus par l'avenant au contrat déposé en 2022 [SECTEUR 1]



SECTEUR 1

Travaux Avenant Puy-la-Besse

- Lot 1 : Broyage de genêts (S1 : 9,5 ha)
- Lot 2 : Débroussaillage sélectif de ligneux (S2 : 0,3 ha)
- Lot 3 : Entretien de clôture ursus (2711 ml)
- Lot 4 : Débroussaillage manuel fougère x1 (S3 : 0,85 ha)
- Lot 5 : Roulage/ broyage fougère x1 (S4 : 12 ha)
- Non broyé
- Portes existantes



Carte 7 : Travaux prévus par l'avenant au contrat déposé en 2022 [SECTEUR 2]



SECTEUR 2

Travaux Avenant Puy-la-Besse

Lot 6 : Roulage/ broyage de fougère aigle x2 (S5 : 6 ha)

----- Cloture existante

○ Porte existantes



Réalisation CEN Nouvelle-Aquitaine 2022
Sources : IGN BD Ortho 2020



b) Contrats forestiers

2 contrats forestiers sont en cours. Il n'y a pas eu d'actions particulières prévues au cahier des charges cette année.

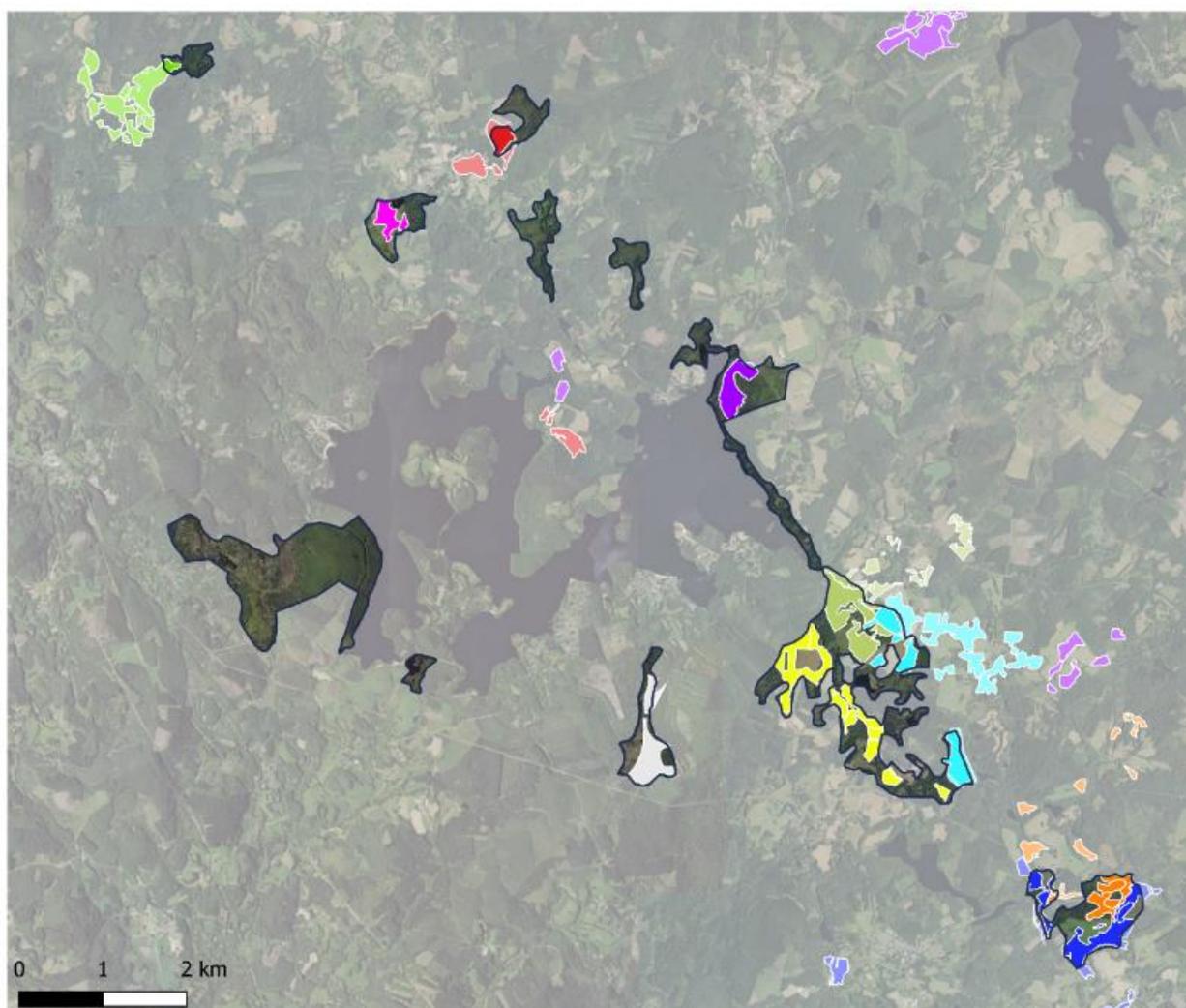
c) Mesures agroenvironnementales et climatiques

Campagne 2022 :

La campagne des MAEc de 2022 constituait une dernière année de transition avant la nouvelle PAC de 2023. L'ensemble des agriculteur-rices ayant engagés des MAEc en 2021 (prolongation 2015-2020) et 2017 ont été contacté-es cette année pour la reconduction des MAEc pour 1 an. L'animatrice Natura 2000 a accompagné les agriculteur-rices et transmis les données au coordinateur PAEC.

Pour rappel **11 exploitants** étaient engagés en MAEC en 2022 sur la ZSC, soit **220 ha engagés (70% de la SAU disponible)**.

Carte 8 : SAU en contrat MAEC 2015-2022 (1 couleur par agriculteur)



Préparation de la campagne 2023 :

L'animatrice Natura 2000 a participé à 4 réunions pour la préparation de la campagne 2023 organisées par le PNR le 10/05/2022, le 26/07/2022, le 10/10/2022 et le 05/01/2023.

L'animation des MAEC 2023 étant désormais dissociées des cahier des charges « animation Natura 2000 » l'animatrice a également participé aux réponses à l'Appel à projet « Animation MAEC ». Afin de pouvoir animer des MAEC sur la ZSC l'an prochain.

Le potentiel de contractualisation sur le site concerne le renouvellement de 11 agriculteurs précédemment engagés + 2 nouveaux dossiers potentiels. Les dossiers à cheval ZSC/ZPS seront répartis CEN/PNR :

- 8 à 10 dossiers réalisés par le CEN (1,5 à 2 j / agriculteur pour le diagnostic et plan de gestion obligatoire pour chaque mesure) ;
- 3 dossiers réalisés par le PNR (mesure pastorale par ex.). Lors des différents échanges avec les agriculteurs lors de l'année, leurs remarques et demandes pour les MAEC pour 2023 ont été notées pour être prises en compte l'année prochaine.

De plus, ayant reçu plusieurs sollicitations d'agriculteurs pour la nouvelle campagne MAEC, l'animatrice a déjà pris du temps pour répondre à leurs questions.

d) Plan de gestion pastoral et estive

Le site de Vassivière étant concerné par l'estive de Vassivière (pâturage des terrains du Conservatoire du littoral, propriétaire de 25% de la ZSC), l'animatrice a participé à la construction du Plan de gestion pastoral rédigé par l'APML de cette estive et à sa mise en œuvre (visite de terrain avec la bergère, suivi, échanges avec les éleveurs et CDL/SYMIVA ...)

- Réunion préparatoire de l'estive : 08/02/2022
- Plan de gestion pastoral : réunion le 08/04/2022 et le 02/05/2022 + relecture document et ajouts
- Visite de l'estive avec la nouvelle bergère : 14/06/2022
- Suivis de l'estive sur le terrain



Photo 15 : Estive autour du Lac de Vassivière

3) Animation des chartes Natura 2000

Aucune charte n'a été signée sur la ZSC. Lors des rencontres avec les propriétaires la signature d'une charte a été proposée, avec fourniture du document, sans retour.

IV) Incidences Natura 2000

L'animatrice a été sollicité dans le cadre de 7 études d'incidences dont 6 manifestations sportives :

Tableau 4 : Etudes d'incidences et avis sollicités

Type de projet	Liste des projets	Cadre	Réponse au porteur du projet
FORESTIER	Plan de gestion forestier	Sollicitation durant la rédaction du document	Visite de terrain le 20/07/22 - Travaux hors période de nidification (15/03-sept) - Conservation chandelles d'arbres morts - Maintien de la petite zone de feuillus en ZSC pour assurer une transition avec les HIC ouverts - Conservation régénération naturelle de douglas et grands semenciers sur pieds

MANIFESTATIONS SPORTIVE	The Race 19 (course vélo/pied/canoë)	Avis demandé par DDT 23 (pas de sollicitation porteur projet)	[Délai trop court] - Impact canoë kayak sur des tronçons de la maulde avec présence moule perlière et herbiers aquatiques à Fluteau, Isoetes et littorale. = Envoi copie avis 2020 similaire dans l'urgence avec CBNMC et LNE Pas de retour.
	Peyratoise Extrême (course moto)	Avis demandé par DDT 87 (pas de sollicitation porteur projet)	[Délai trop court] - Modification itinéraire pour éviter une zone concernée par un contrat forestier sur terrain du CDL (Bois Crozat) Pas de retour.
	Rando'quad (course quad)	Sollicitation via PNR	- Remarque sur la période choisie (fin mars) + demande d'éviter un sentier raviné (Puy la Besse) Pas de retour.
	Transmillevaches (randonnée vélo)	Sollicitation via PNR	Pas d'incidences particulières
	Tour de France (vélo)	Sollicitation via bureau d'études + PNR	Visite de terrain le 22/02/23 pour vérifier des données d'une ancienne station de Lycopode en massue en bord de route (talus)
	Odyssée (course moto)	Avis demandé par DDT 23 (pas de sollicitation porteur projet)	Passage sur le sentier de randonnée du Puy la Besse : impact cumulatif car 3 ^{ème} course avec 150-200 engins motorisés (motos/quad) sur un secteur sensible (SIEM/ZNIEFF/N2000) bénéficiant d'un contrat en cours. Impact sur la faune en période d'installation et nidification : fin mai Passage sur un sentier raviné Demande d'éviter le secteur du Puy la Besse.

Les problématiques liées à l'impact cumulés de manifestations sportives et de la bonne consultation dans le cadre des études d'incidences (abordé en COPIL) a motivé l'organisation d'une réunion multi-structure à l'initiative de LNE et du PNR le 23/02/2022.

L'animatrice du site a participé aux échanges.

V) Sensibilisation et communication

1) Animations

Sorties financées dans le cadre de l'animation

- **Animation scolaires**

La sortie grand public à la journée prévue dans le cadre de « De villages en Sonnaillies » à Lachaud a été annulée. L'animatrice a reporté ce temps pour l'animation de deux demi-journées à destination des scolaires de niveau supérieur ayant sollicité l'animatrice :

- le **28/05/2021**: Sortie à Puy la Besse avec les BTS Aménagement du lycée de Saintes en voyage d'études sur le PNR Millevaches. Les enjeux liés à N2000 (habitats : landes, tourbières, hêtraies, espèces associées ...) et les outils (MAEC, contrats ni-ni, contrats forestiers) ont été présentés.
- le **29/09/2022** : Sortie à Puy la Besse et à Puy la Croix avec les BTS Gestion et protection de la nature du lycée de Neuvic en voyage d'étude sur la gestion des landes. Les résultats des contrats Natura 2000 autour de Vassivière et les problématiques de gestion rencontrés dans le cadre de la restauration de landes ont été abordés : restauration, entretien, pastoralisme ...



Photo 16 : Animations scolaires destinés à deux classes de BTS en 2022

Sorties grand public avec sensibilisation à Natura 2000 (autres financements)

De nombreux habitats d'intérêt communautaires de la ZSC sont présents sur les parcelles du Conservatoire du littoral. Ils sont entretenus par un pâturage itinérant issu de la mise en commun de deux troupeaux d'éleveurs locaux. Une bergère salariée par le Syndicat du Lac de Vassivière (SYMIVA) mène le troupeau d'avril à octobre autour du Lac.

Dans le cadre de cette estive, l'animatrice a participé –hors temps d'animation- à 3 animations en collaboration avec l'Association pour le pastoralisme de la Montagne Limousine (APML) et le Syndicat du Lac de Vassivière (SYMIVA). L'objectif est ici de présenter à plusieurs voix les enjeux écologiques et pastoraux autour du Lac et du Plateau de Millevaches et ce qui les unis. Les participants découvrent d'une part les habitats et espèces à enjeux sur la ZSC et la ZPS et les outils Natura 2000 permettant leur restauration, mais également les enjeux liés au pastoralisme de manière générale et plus spécifiquement la garde et le rôle du berger et comment ils contribuent à leur maintien.

Ces animations s'inscrivent également dans le programme « De villages en Sonnaillles » développé par le PNR. Il s'agit ici soit de randonnées-transhumance avec déplacement du troupeau, soit de partager un moment de garde. L'animation se conclue par un buffet de produits locaux.



Photo 17 : Animations grand public « De Village en Sonnaillles » (Hors temps animation)

Tableau 5: Récapitulatif des animations 2021

Date	Animations	Public	Nombre participants
Sorties sur temps d'animation Natura 2000			
28/05/2022	Découverte de la gestion de milieux (landes, tourbières, contrat ni-ni et forestier) à Puy la Besse et Bois de Crozat	Lycée agricole de Saintes BTS Aménagement	18 élèves 3 encadrants
29/09/2022	Restauration et gestion de landes dans le cadre des contrats N2000 à Puy-la-Besse et Puy-la-Croix	Lycée agricole de Neuvic BTS GPN	25 élèves 2 encadrants
Sorties avec sensibilisation à Natura 2000 (autres financements)			
13/07/2022	Rando-Apéro pastoral	Grand public	155 au total (50 max /anim)
10/08/2022	Rando-apéro pastoral		
17/08/2022	Rando-apéro pastoral		

2) Lettre d'information du site

Une lettre d'information a été rédigée par l'animatrice. Cette lettre d'informations fait un zoom sur les habitats de tourbières et leurs enjeux et intérêt écologiques. Le contrat de restauration de la tourbière de la anse de Masgrangeas sert d'appui pour présenter les actions possibles. L'adresse du site internet y est rappelée. Elle est en cours de mise en page par le PNR pour une diffusion en mars 2023, 1 an après celle de l'an dernier datée de mars 2022.

Cette lettre d'information sera diffusée sur le site internet du PNR, et sera imprimée pour pouvoir être distribuée lors des interventions (COFIL, animations, réunions publiques, ...) et auprès des acteurs locaux (propriétaires, habitants du PNR ...).

3) Mise à jour du site internet

Le précédent bilan d'animation, la lettre d'info 2022 et les PowerPoint des COFIL ont été mis en ligne. Une fois la lettre d'info 2023 mise en page et le bilan d'activité validés lors de la restitution des livrables, ils y seront également ajoutés. Les logos des financeurs ont été actualisés.

Adresse : <http://vassiviere.n2000.fr/>

VI) Suivis

1) Suivi écologique

Lors de l'animation, différentes sorties de terrain ont été effectuées sur 8 secteurs de la ZSC pour suivi écologique global des habitats et veille : *Puy-la-Besse, Soumeix, Masgrangeas, Auzoux, Lachaud, Tourbière du Ruisseau de Masgrangeas (Orladeix), Gane des nouhauts (Langladure), Ribière de Gladière ...*

Les données naturalistes prises au fil des sorties seront intégrées à Kollect début mars 2023 et Géonature comme prévu par le cahier de charges.

L'animatrice a effectué une deuxième session de relevés protocolaires sur la dynamique de la Fougère aigle sur le site de Puy-la-Besse. Le relevé est fait début juin avant tout passage de rouleau. Il s'agit d'un comptage du nombre de tige et hauteur moyenne sur 1m² avec 15 itérations le long d'un transect.

Les résultats mettent en évidence l'effet du rouleau après 1 an (passage été 2021). On observe une densité de tiges de fougère comparable mais avec plus de pousses jeunes et de petite taille sur les zones roulées. La hauteur moyenne est diminuée d'environ 1/3 (100 cm contre 150 cm en moyenne sur la zone non roulée). Enfin, on constate un développement de la strate herbacée sous la fougère avec 19 espèces contre 7 dans la zone non roulée.

	Avant roulage	1 an roulage	Non roulé	RESULTATS 1 an de roulage
Densité moyenne	23,6 tiges/m ²	24,1 tiges/m ²	23,8 tiges/m ²	Densité comparable mais + de jeunes pousses (<60 cm)
Hauteur moyenne	145 cm	100 cm	150 cm	Diminution d'1/3 de la hauteur
Nb espèces	8	19	7	Développement d'une strate herbacée sous la fougère

De nouveaux relevés seront réalisés après 4 ans de roulage en 2025 à minima voir aussi en 2023 (2 ans de rouleau) si le temps d'animation le permet.

L'animatrice a participé à plusieurs formations et échanges participant à l'amélioration des connaissances sur les habitats, espèces et enjeux du site :

- Participation à une journée de formation CBNMC : « Habitats prairies/pelouses oligotrophes »
- Participation aux demi-journées de formation «Bousiers et forficules» et «Odonates (exuvies)» [*temps hors animation*]
- Participation au colloque « Tourbières du Massif Central » avec le Pôle relais Tourbière [*temps hors animation*]
- Participation à la journée de retour d'expérience « défrichement » du 12/01/2023 organisé par le PNR et le CEN : contrats natura 2000 de transition coupe rase vers milieux ouverts agropastoraux et itinéraires techniques et administratif associés [*temps animation ZPS*]



Photo 18 : Zone roulée / non roulée après 2ème passage



Photo 19 : Parc datant du premier contrat : espèces landicoles

2) Prise de vues géolocalisées

Lors des différentes sorties de terrain, 411 photos géolocalisées et horodatées ont été prises. Elles permettront de suivre l'évolution des habitats à long-terme, des travaux effectués dans le cadre des contrats ni-agricoles ni-forestier mais aussi sur des milieux bénéficiant de MAEC.

L'ensemble des photos et la couche SIG les localisant ont été remises au PNR comme livrables.



Photo 16 : Tourbière de Lachaud (juillet 2022)



Photo 17 : Moyen nacré à Puy la Besse (juin 2022)



Photo 18 : Gane des nouhauts à Langladure (sept 2022)



Photo 19 : Ruisseau de Masgrangeas jusqu'au lac (octobre 2022)

VII) Articulation avec les politiques publiques et mises à jour administratives

D'autres actions ont été menées dans le cadre de l'animation Natura 2000 :

- Participation à la visioconférence organisée par la Région dans le cadre du transfert de compétence Natura 2000

Du temps a aussi été consacré à l'articulation avec les autres politiques publiques pouvant impacter les HIC du site. Celles-ci sont notamment en lien avec le Conservatoire du littoral qui est propriétaire de plus d'un quart des surfaces du site.

L'animatrice a ainsi participé à la réunion préparatoire et au Comité de gestion du Conservatoire du littoral les 16/11/2022 et 02/12/2022. Ce comité de gestion permet de présenter aux acteurs partenaires et élus locaux le travail réalisé sur les terrains du CDL par les gestionnaires (SYMIVA en lien avec ONF/PNR/CEN). Y ont été présentés les actions du contrat Natura 2000 porté par le SIMYVA et l'estive autour du lac ainsi que les animations De Village en Sonnaillies. Un powerpoint a été réalisé par l'animatrice en lien avec une partie présentant plus largement les objectifs de l'animation ZSC.

VIII) Bilan et comité de pilotage

1) Rédaction d'un rapport d'activité

Le présent bilan d'activité a été rédigé à la fin de la période d'animation.

2) Préparation et animation d'un Comité de pilotage

Le COFIL du site Natura 2000 a eu lieu à Royère-de-Vassivière le 13/12/2022. Il s'agissait d'une journée rassemblant 3 COFIL des sites Natura 2000 dont le PNR est structure porteuse sur le département de la Creuse (ZSC Landes et zones humides autour du Lac de Vassivière, ZSC de la Vallée de la Gioune, ZPS du Plateau de Millevaches).

La présentation du COFIL s'est déroulée sur un support diaporama suivi d'une phase d'échanges avec les membres du COFIL et d'une visite de site (Tourbière de la anse de Masgrangeas). La présentation portait sur l'ensemble des actions réalisées sur l'année 2022 (12 mois).

3) Bilan du temps d'animation

De manière synthétique, ce tableau de bord récapitule le prévisionnel et le réalisé de l'année d'animation.

Tableau 8 : Récapitulatif du temps d'animation mars 2022- février 2023

Volet du cahier des charges	Nombres de jours réalisés
Réunions avec le maître d'ouvrage	3
Animation des contrats et charte Natura 2000 + Plan de gestion pastoral et suivi estive + Articulation politique publiques et administratives	23
Etudes d'incidences	3
Sensibilisation et communication	3
Suivis	4
Bilans et comité de pilotage	4
TOTAL :	40

Le nombre de jours d'animation a été diminué de 20% par rapport au nombre de jours annuel précédent. Cette diminution a rendu difficile l'animation, 10 jours supplémentaires auraient été nécessaires pour une meilleure mise en œuvre du cahier des charges. Des éléments ont heureusement pu être réalisés en commun avec l'animation contractuelle partielle de la ZPS (autre Lot du marché).



Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie des territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne Bujaleuf
Le Bourg – 87460 Bujaleuf
Tél : 05 55 32 46 72
siege@cen-na.org

avec le concours financier de



Crédit photographique : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire.
Publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - Imprimé par nos soins